Cabinet d'orthodontie du Docteur MORIN LEMOINE
Orthodontiste à BLAGNAC
7 bis avenue Léonard de Vinci 31700 BLAGNAC
Tel. : +33 5 61 61 04 04
dr-christelle-morin-lemoine.chirurgiens-dentistes.fr

Questions les plus fréquentes sur l'orthodontie

Comment savoir si un traitement orthodontique est nécessaire ? Quel sera son coût et sa durée ? La correction est-elle définitive ? Nos réponses à vos questions.

À QUOI SERT L'ORTHODONTIE ?

L'orthodontie permet de rectifier la position des dents et des mâchoires afin d'obtenir un visage et un sourire harmonieux. Cet alignement va également favoriser l'hygiène dentaire et les fonctions de la bouche comme l'élocution, la mastication, la phonation...

COMMENT SAVOIR SI MON ENFANT A BESOIN D'UN APPAREIL DENTAIRE ?

Le meilleur moyen est de consulter un chirurgien-dentiste ou un orthodontiste. Cependant, certains signes peuvent vous alerter : dents qui se chevauchent, dents qui ne se touchent pas lorsque l'enfant ferme la bouche, dents en avant, dents écartées...

FAUT-IL PASSER PAR SON MÉDECIN TRAITANT ?

Pour consulter un chirurgien-dentiste ou un orthodontiste, il n'est pas nécessaire de passer par son médecin traitant.

Y A-T-IL UN ÂGE IDÉAL POUR EFFECTUER UN TRAITEMENT ORTHODONTIQUE ?

Pour chaque type de défaut à corriger, il existe un âge idéal pour effectuer le traitement. Si cet âge est dépassé, la correction du défaut reste possible, mais plus difficile.

EXISTE-T-IL DES APPAREILS INVISIBLES ?

Les appareils les plus fréquemment utilisés sont les bagues placées sur les dents. Mais il existe différentes techniques qui permettent de rendre certains traitements très discrets voire invisibles. N'hésitez pas à en parler avec votre orthodontiste.

QUELLE EST LA DURÉE MOYENNE D'UN TRAITEMENT ?

C'est très variable. En moyenne, les traitements durent entre 15 et 24 mois.

QUEL EST LE COÛT D'UN TRAITEMENT ?

En orthodontie, les honoraires sont libres, c'est-à-dire que chaque praticien peut décider de ses tarifs. Le coût des traitements d'orthodontie varie en fonction du praticien (honoraires libres), de la technique utilisée et de la durée des soins. Un devis vous sera obligatoirement adressé à l'issue de la première consultation. Les traitements d'orthodontie sont pris en charge par l'Assurance Maladie, selon un barème établi, sous réserve d'obtenir l'accord préalable de votre caisse de Sécurité sociale et s'ils sont commencés **avant le seizième anniversaire de l'enfant.**

LE TRAITEMENT SERA-T-IL DÉFINITIF ?

Après un traitement orthodontique, il existe généralement une petite récidive, c'est-à-dire un léger déplacement des dents. Pour éviter cela, une période de contention est toujours proposée à la fin du traitement.

JUSQU'À QUEL ÂGE EST-IL RAISONNABLE DE SE LANCER DANS UN TRAITEMENT ORTHODONTIQUE ?

L'idéal est de réaliser le traitement orthodontique avant la fin de la période de croissance, c'est-à-dire pendant l'enfance ou l'adolescence. Cependant, même si cette période est dépassée, des traitements restent envisageables.

Chez l'adulte, des traitements sont possibles et de plus en plus demandés. Ils sont souvent effectués avec des appareils invisibles.

À SAVOIR

En cas de doute, n'hésitez pas à demander un avis, que ce soit pour un adulte ou un très jeune enfant.
Votre praticien reste votre interlocuteur privilégié.

Source : Webdentiste